



Aiki Dojo Sankaku

Aïkido - Iaïdo - Jodo

Conditions et modalités de paiement

Licence :

La licence est valable une saison.
Un chèque par personne et par licence

Aïkido ENFANT

Licence Aïkido enfant : Un chèque de 26 €

Cotisation :

La cotisation comprend les cours et l'adhésion
La cotisation doit être payée en un seul chèque pour la totalité ou deux chèques. Le 2^{ème} chèque encaissable au mois de février

	Adhésion : 15,00 €
+	Aïkido : 65,00 €

Un chèque de 80 € ou 2 chèques de 40 €

Le montant des cours fait l'objet d'une remise de 50% pour les adhérents dont un membre de leur famille est déjà Adhérent . Aucune remise sur les licences, ni sur l'adhésion.

DOCUMENTS A REMETTRE



Aiki Dojo Sankaku

Aïkido - Iaïdo - Jodo

Est considéré « Enfant » un mineur de moins de 14 ans au 1^{er} juillet de l'année en cours
Pour plus de renseignements contactez Claude au 06 13 98 28 39

Modalité d'inscription

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Certificat médical à jour
Pour les adultes : Selon la législation en vigueur certificat valable 3 ans
Pour les mineurs: le club demande un certificat tous les ans
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Règlement de la ou des licences (1 chèque par licences)
- Règlement de la cotisation
(Rappel en cas d'un paiement en 2 fois, le 2ème chèque sera encaissé en février/ ne pas l'antidater)
- Pour un paiement en espèces voir les modalités avec le trésorier
Idem pour un paiement famille (+ de 2 cotisations)

Merci d'écrire très lisiblement sur votre fiche d'inscription

Merci de remettre l'ensemble des documents demandés dans une enveloppe à votre nom.